

# SEANCE DU 10 DECEMBRE 2019

## COMPTE RENDU DU PROCÈS VERBAL

---

Membres en  
exercice : 11

Corum : 6

Présents : 9

Absents : 2

Pouvoirs : 2

Votants : 11

L'an deux mil dix-neuf, le dix décembre à 19 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la commune d'Amécourt, légalement convoqués le trois décembre deux mille dix-neuf, se sont réunis à la Mairie d'Amécourt, en séance publique sous la présidence de Monsieur Arnaud DESCHARLES, Maire

### Etaient présents :

Yannick AUBIN,  
Danièle AUZOU,  
Xavier CARRARA,  
Robert DELAGRAINGE,  
Christian DE GROOTE,  
Arnaud DESCHARLES,  
Céline GIRARDIN,  
Pascal VINCENT,  
Lucian WRIGHT.

### Absents Excusés :

Djénéba SAMOURA, (*Pouvoir A. Descharles*)  
Nicole LACROIX, (*Pouvoir Y. Aubin*)

### Public :

Karine CARRARA

### Secrétaire de séance :

KAUFFER Karine.

## Sommaire de la séance du 10 décembre 2019 :

- 1- *Approbation de la séance du 3 septembre 2019*
- 2- *Crédits d'investissements anticipés*
- 3- *Décisions modificatives*
- 4- *Tarif salle des fêtes*
- 5- *Subvention SPAE*
- 6- *Recensement 2020*
- 7- *Questions diverses*

### Délibérations n° :

29/2019	<i>Crédits d'investissements anticipés</i>
30 /2019	<i>Décisions modificatives</i>
31/2019	<i>Tarif salle des fêtes au 01/01/2020</i>
32/2019	<i>Subvention SPAE</i>
33/2019	<i>Vacation recensement 2020</i>
34/2019	<i>DETR Isolation salle des fêtes</i>

## 1 -APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 3 SEPT 2019

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance du compte rendu du 3 septembre 2019

APPROUVE à l'unanimité ledit compte rendu.

## 2- OUVERTURE CREDIT INVESTISSEMENT ANTICIPE 2020

Dans le cadre de la continuité du service public, l'exécutif peut, entre le 1<sup>er</sup> janvier et le vote du budget, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, sous réserve d'une autorisation spéciale de l'organe délibérant et dans la limite du quart de crédits d'investissements ouverts dans l'année budgétaire précédente (art. L1612-1 du CGCT).

Cette mesure ne concerne pas les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette qui viendrait à échéance avant le vote du budget et pour lesquels l'exécutif a le droit de les mandater.

Sur cette base il convient d'autoriser l'ouverture anticipé en dépense d'investissement pour l'exercice 2020 des crédits suivants :

Chapitre	Article	Total des crédits ouvert au BP2019	Ouverture anticipée des crédits d'investissement 2020
204		8 100.00	2 025.00
	20412	8 100.00	2 025.00
21		76 640.00	19 160.00
	2157	35 000.00	8 750.00
	2158	3 000.00	750.00
	2181	38 640.00	9 660.00

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

AUTORISE l'ouverture anticipée de crédit  
d'investissement 2020

ADOpte à l'unanimité la présente délibération

*Délibération 16/2019*

3- DECISIONS MODIFICATIVES

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de procéder au vote de virement de crédits  
suivants, sur le budget de l'exercice 2019

**CREDITS A OUVRIR**

Chapitre	Article	Nature	Montant
012	6413	Personnel non titulaire	6 100.00
011	615221	Batiment public	7 824.05
67	6748	Autres subventions	57.00
204	20412	Subvention Equip. Versée	5 100.00
TOTAL			19 081.05

**CREDITS A REDUIRE**

Chapitre	Article	Nature	Montant
022	022	Dépenses imprévues	13 981.05
21	2181	Installations Générale	5 100.00
TOTAL			19 081.05

*Délibération 30/2019*

4- TARIF SALLE DES FETES AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2020

Vu la délibération 30/2018 fixant les tarifs appliqués à  
la location de la salle des fête d'Amécourt

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

FIXE le montant de la location au week-end (du vendredi au dimanche) à :

- 220€ pour les Amécourtois
- 360€ pour les extérieurs

FIXE le montant de la location à la journée (du lundi au jeudi) à :

- 110€ pour les Amécourtois
- 180€ pour les extérieurs

ADOPTE à l'unanimité la présente délibération

*Délibération 31/2019*

#### 5- SUBVENTION SPAE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE d'allouer une subvention au bénéfice de(s) association(s) :

- SPAE - 165€ (1€/habitant)

ADOPTE la présente délibération par :

- 10 voix POUR
- 0 ABSTENTION
- 1 voix CONTRE

*Délibération 32/2019*

#### 6- VACATION RECENSEMENT 2020

Le recensement 2020 de la population de Amécourt se fera du 16 janvier au 15 février 2020.

Mme Karine KAUFFER a été nommée Coordonnateur Communal, et sera suppléée par Mme Vanessa RIEBEEK.

La candidature de M. Morgan KAUFFER, fort de son expérience pour le recensement sur la commune d'Hébécourt en début d'année, est retenue.

La vacation allouée pour ce recensement est établie à 485 euros bruts, sur le régime de cotisation sociales basée sur l'assiette forfaitaire.

La dotation d'état est fixée à 317 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ADOpte la présente délibération à l'unanimité.

*Délibération 33/2019*

## 7 - QUESTIONS DIVERSES

### ❖ DETR - ISOLATION SALLE DES FETES

Vu la délibération 27/2019

Considérant la nécessité de réfection de l'isolation thermique et phonique de la salle des fêtes afin d'améliorer le confort des usagers et les performances énergétiques du bâtiment.

A ce titre, Monsieur le Maire propose de solliciter la DETR 2020 pour cet investissement selon plan de financement suivant :

DEVIS	5 261.50€
DETR	2 105.00€
Part Communale	3 156.50€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

SOLLICITE une subvention au titre de la DETR 2020

AUTORISE Mr le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires pour obtenir lesdites subventions

INSCRIRA cette opération au budget 2020

ADOpte la présente délibération à l'unanimité

*Délibération 34/2019*

❖ ETRETIEN DES LOCAUX COMMUNAUX

Considérant l'indisponibilité de Mme GIRARDIN, agent vacataire pour l'entretien de la mairie et de la salle des fêtes, il est recherché auprès des habitants du village une personne pour la remplacer.

❖ ESPACES VERTS

Considérant l'indisponibilité de Mr GAILLARD, agent contractuel pour l'entretien des espaces verts, Mr MAROU qui a déjà travaillé à ce poste en remplacement, sera sollicité pour le remplacer.

❖ RAMASSAGE DES DECHETS VERTS

Le conseil municipal rappelle que ce service est offert exclusivement aux administrés de la commune, seniors (+70ans) et aux personnes à mobilité réduite.

❖ BAC A DECHETS

Le conseil municipal rappelle que la commune en partenariat avec le SYGOM subventionne - en sus de la subvention SYGOM de 15€- l'achat d'un bac a déchet à hauteur de 15€ également (cf. délibération 31/2015.)

Un nouveau tract d'information sera distribué aux administrés.

❖ INFORMATIONS DIVERSES

- «Rezo pouce» en fonction -> application cdcvn à télécharger
- Spectacle de Noel et repas de fin d'année ce 14/12/2019
- Vœux du maire le 12/01/20 à 16h

LE CONSEIL MUNICIPAL SOUHAITE A SES ADMINISTRÉS DE BONNES FETES DE FIN D'ANNÉE

La séance est levée à 21h30

DESCHARLES Arnaud

AUBIN Yannick

AUZOU Danièle

CARRARA Xavier

DELAGRAINGE Robert

DE GROOTE Christian

GIRARDIN Céline

~~LACROIX Nicole~~  
~~(Pouvoir Y. Aubin)~~

~~SAMOURA Djénéba~~  
~~(Pouvoir A. Descharles)~~

VINCENT Pascal

WRIGHT Lucian

